Ville de YUTZ

Trait d'Union

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE YUTZ
N° 249 // NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2024



LE RENOUVEAU
DU VAL JOYEUX
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>
Page 8

TAUX D'IMPOSITION DES YUSSOIS :
ON FAIT LE POINT
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>
Page 12

MARCHÉ DE
SAINT-NICOLAS
>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>
Pages 14 à 17

Trait d'Union
n°249 - ISSN 1266-6939

- DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
  Clémence POUGET
- DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
  Mathieu HABERT
- MISE EN PAGE
  Mathieu HABERT
  Raphaël PIOVESANA
- SECRÉTARIAT
  Murielle LEHNHART
- RÉDACTION
  Service communication
- CRÉDIT PHOTO
  Jérémy SERTIER
  Marine GASPARD
  Adobe Stock
- TV YUTZ
  Jérémy SERTIER
- CONTACT
  Tél. 03 82 82 26 11
  communication@mairie-yutz.fr
- HÔTEL DE VILLE
  107 Grand'rue
  57970 Yutz
  Tél. 03 82 82 26 82

9 400 exemplaires
Imprimerie L'Huillier - Florange
Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.
Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.
Distribué par : Distripub - Thionville

PEFC FSC IMPRIM'VERT®

SOMMAIRE

04 ▪ Retour sur les Conseils

07 ▪ L'état civil un service accessible moderne et humain

08 ▪ Le renouveau du Val Joyeux

10 ▪ Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

11 ▪ Banquet des aînés 2024

12 ▪ Taux d'imposition des yussois : on fait le point

14 ▪ Marché de Saint-Nicolas

18 ▪ Saison culturelle

20 ▪ La ville accueille les nouveaux Yussois !

22 ▪ 80e anniversaire de la libération de Yutz

24 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

28 ▪ Inauguration le « TWO »

30 ▪ État civil

Édito



Chères Yussoises, chers Yussois,

L'année 2024 touche bientôt à sa fin. Flamme Olympique et reconstruction du Val Joyeux : voilà une année qui marquera l'histoire de notre cité et son renouveau.

Pour financer ces projets et continuer à faire de Yutz une ville dynamique, mon équipe et moi-même, depuis notre élection en 2020, avons fait le choix de mener une politique d'équilibre budgétaire tout en préservant un service de qualité à la population. Cette gestion raisonnée des finances municipales nous permet d'élaborer une vision pour Yutz, sans recourir à une augmentation des impôts, un engagement auquel nous tenons fermement, le tout en continuant à investir dans des projets structurants pour notre commune.

Grâce à la réorganisation de certaines dépenses, la recherche de financements mais aussi la rationalisation des coûts de fonctionnement (comme les économies d'énergie réalisées dans les bâtiments municipaux et la baisse de l'éclairage public la nuit), de nombreuses réalisations ont et vont voir le jour. Ainsi, la réouverture imminente du Val Joyeux entièrement reconstruit, le début des travaux de construction du futur bâtiment multifonctionnel au complexe Saint Exupéry ou encore les différentes requalifications de voiries sont autant d'investissements structurants lesquels souligneront une amélioration radicale de l'attractivité de notre commune et des services rendus aux yussois.

S'il est question de rigueur dans la gestion financière des affaires municipales, cette ligne de conduite doit aussi guider les choix et les décisions que prennent les élus au quotidien. Dans une société où chacun doit pouvoir trouver sa place, il est essentiel que les règles soient les mêmes pour tous, sans exception ni favoritisme.

La conjoncture économique et sociale actuelle exige que chaque collectivité, chaque entreprise, ou chaque ménage doit pouvoir faire autant (voire davantage), avec moins de moyens. Ces contraintes s'imposent donc pour garder un équilibre entre service public de qualité et préservation des ressources humaines et financières. Être aux responsabilités, c'est aussi pour moi et les élus qui m'entourent, avoir donc le devoir de prendre des décisions importantes et parfois difficiles, dans l'intérêt collectif de toute la communauté.

Je tiens à remercier tous les acteurs de notre commune pour les efforts consentis pour les intérêts de Yutz et de ses habitants. Certains sont difficiles mais à mon sens, tellement nécessaires et indispensables. Associations, commerçants, habitants, élus et agents municipaux, je sais pouvoir compter sur le soutien et l'attention de tous pour offrir à notre commune une perspective positive. Nous avons la chance d'avoir tous les atouts pour garder le cap, maintenir notre pouvoir d'achat, et continuer à faire de Yutz, une Ville attractive où il fait bon vivre !

Enfin, cette année 2024 historique par la richesse des évènements organisés, est aussi synonyme de festivités de fin d'année ! J'aurais plaisir à vous retrouver dès le 7 décembre prochain à l'occasion du traditionnel défilé de Saint-Nicolas, lequel ouvrira aussi le programme riche et varié du Marché de Saint-Nicolas installé sur l'esplanade de la Brasserie.

Je vous souhaite à toutes et tous une fin d'année 2024 pleine de sérénité, et de belles fêtes de fin d'année !

Clémence POUGET
Maire de Yutz

Retour sur LES CONSEILS

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2024



ATELIERS JEUNES 2024 - VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS (POINT N°10) :

L'association Apsis-Émergence a une nouvelle fois démontré son engagement pour l'amélioration du cadre de vie dans le quartier « Terrasses des Provinces ». Durant les vacances, trois ateliers jeunes ont été organisés, offrant à un groupe de sept adolescents l'opportunité de participer à des projets citoyens tout en se formant à des compétences pratiques.

Les ateliers se sont déroulés sur trois périodes distinctes en 2024 :

- **Du 22 au 26 avril,** les jeunes ont participé à la remise en peinture des entrées d'immeubles situés aux 1, 3 et 5 allée des CHARMES. Ce projet a été réalisé en partenariat avec BATIGÈRE et a bénéficié de l'appui technique de l'Association Est Accompagnement.

- **Du 29 avril au 3 mai,** un deuxième groupe est intervenu pour rénover les entrées des immeubles aux 11 et 12 rue du Dauphiné, cette fois en collaboration avec le bailleur Moselis, toujours avec le soutien technique de l'Association Est Accompagnement.

- **Du 8 au 12 juillet,** les jeunes ont mis leur créativité au service de la communauté en réalisant une fresque au stade de la FORÊT. Cette œuvre, inspirée par les valeurs du sport et de la République, reflète les idéaux de cohésion, de respect et de citoyenneté.

Ces ateliers, qui s'inscrivent dans une démarche citoyenne et éducative, ont fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal, lors duquel le versement des contributions a été voté. Le Conseil a ainsi validé cette initiative, reconnaissant son importance pour le quartier et pour l'insertion des jeunes dans la vie locale.

Au titre des trois ateliers, un montant total de 686 € (49 € par jour) a été voté pour l'association Apsis-Émergence et la contribution des jeunes à ces projets. Cette somme récompense non seulement le travail accompli, mais aussi l'investissement de l'association dans la mise en place d'activités formatrices pour les adolescents du quartier.



CONVENTION LES PIEDS SUR TERRE (POINT N°15) :

L'association « Les Pieds sur Terre », fondée en 2005, œuvre pour la protection de l'environnement en sensibilisant les citoyens au développement durable. Depuis 2013, elle est liée à la Ville de Yutz par une convention visant à promouvoir les pratiques éco-citoyennes.

L'association propose diverses actions destinées à différents publics, notamment les scolaires et les centres de loisirs, avec des activités ludiques et éducatives sur la nature. Elle implique également les adultes et adolescents dans des projets de préservation du patrimoine naturel. Des animations ouvertes à tous sont organisées pour sensibiliser à l'importance de l'environnement.

La convention prévoit une enveloppe budgétaire de 6 825 € pour l'année scolaire 2024/2025, couvrant 35 interventions dans les écoles. L'association s'engage à fournir un programme d'interventions en début d'année, avec un suivi précis des activités réalisées.

Ce partenariat permet à la Ville de développer son engagement pour l'environnement tout en impliquant activement ses habitants et les écoliers yussois.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024

MISE EN PLACE D'UN BOX VÉLO DE 102 PLACES DEVANT LA GARE DE THIONVILLE (POINT N°19) :

L'association Mob d'emploi est partenaire de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville pour la promotion du déplacement à vélo depuis son implantation en gare de Thionville en 2006.

Afin de proposer une offre de stationnement sécurisée supplémentaire en gare de Thionville pour privilégier les modes doux dans les déplacements du quotidien, le Conseil Communautaire a validé la mise en place d'un box de 102 places pour vélo (dont 10 points de charges pour les vélos électriques).

Exploité par Mob d'Emploi, déjà installé aux abords de la gare, ce projet rejoint l'axe fort de la transition écologique et plus particulièrement des mobilités douces.

Le montant de ce projet s'élève à environ 150 000 euros hors taxes.

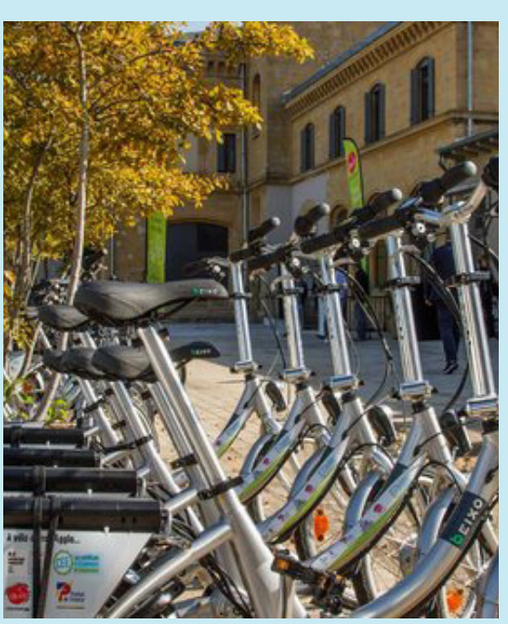



L'ÉTAT-CIVIL
UN SERVICE ACCESSIBLE, MODERNE ET HUMAIN

Dans chaque commune de France, l'État-Civil se distingue comme le gardien des moments importants de la vie : naissances, reconnaissances, mariages, PACS, décès... Derrière ce service discret mais crucial se trouvent Denis, le Chef de Service de l'état civil et son équipe, composée de huit agents dévoués qui se distinguent par leur polyvalence et leur capacité à répondre aux diverses demandes des citoyens.

Que ce soit pour l'enregistrement des naissances, la délivrance d'actes de mariage ou la gestion des certificats de décès, chaque agent apporte son expertise et contribue à la fluidité du service. ***"Notre force réside dans notre capacité à nous adapter et à travailler ensemble, tout en maintenant un haut niveau de qualité,"*** affirme Denis avec fierté.
Doté d'une grande expérience et d'un sens aigu du devoir, il a su instaurer au sein de son service une ambiance de travail bienveillante. ***"L'état civil, c'est plus qu'un simple bureau. C'est un service de proximité, qui doit être accessible et à l'écoute,"*** explique-t-il.

Sa vision est claire : **rendre le service aussi humain et efficace que possible.** Ces dernières années, l'état civil a été un acteur majeur dans la mise en place des services en ligne permettant aux citoyens de faire leurs demandes à distance, évitant ainsi des déplacements inutiles et les files d'attente.

De plus, en février 2024, l'état civil et l'accueil de la Mairie ont fait peau neuve afin d'offrir aux citoyens de nouveaux espaces modernes et conviviaux. Désormais, les administrés peuvent bénéficier de locaux entièrement repensés, avec un aménagement flambant neuf et une véritable salle d'attente pour une visite plus agréable.

Pour faire partie de cette aventure, de nombreuses offres d'emploi sont ouvertes et consultables sur notre site internet :
www.ville-yutz.fr/emploi

p-6



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR PARTICIPER À UN SCRUTIN, L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES EST OBLIGATOIRE.
Avant toute chose, vérifiez si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale de Yutz sur le lien suivant :
www.Service-public.fr/élections
(attention il faut préciser tous vos prénoms et indiquer votre nom de naissance).

POUR DEMANDER VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE ET AFIN DE SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES, INSCRIVEZ-VOUS SUR :
www.Service-Public.fr/papiers-citoyenneté-élections

Cette demande se fait en plusieurs étapes :

1- Compléter le formulaire en ligne

2- Joindre un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) valide ou périmé depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Par exemple :
- Facture d'eau, d'électricité, de gaz, d'internet ou de téléphone fixe à votre nom ;
- Attestation d'assurance habitation ;
- Quittance de loyer non manuscrite ;
- Bulletin de salaire ou titre de pension non manuscrit ;
- Pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur de l'établissement ;

3- Votre demande sera reçue directement par les services de la mairie et traitée dans les meilleurs délais.

4- Vous recevrez alors une notification par mail.

Votre demande d'inscription validée entraînera d'office votre radiation de la liste électorale sur laquelle vous étiez précédemment inscrit, le cas échéant.

Votre carte d'électeur vous parviendra par voie postale dès la prochaine édition.



RETOUR SUR LA "FAITES DE L'ENVIRONNEMENT"

UNE FÊTE ENTRE ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET MOMENTS MAGIQUES

Le 28 septembre dernier, l'Aéroparc a vibré au rythme de la « Faites de l'Environnement », un rendez-vous mêlant sensibilisation et festivités. Un évènement qui incitait à « faire » pour l'environnement jusque dans son intitulé, tout en rappelant la dimension conviviale d'une grande fête en plein air.



Dès 14h, petits et grands ont pu découvrir une foule d'ateliers et d'animations pensés pour explorer les thèmes de l'écologie et de la biodiversité. Les plus jeunes ont été particulièrement gâtés avec des activités adaptées à leur curiosité : exposition sur les oiseaux, animations sur la faune locale et jeux éducatifs autour de la permaculture. Ils ont aussi pu se familiariser avec l'univers fascinant des champignons à travers une exposition guidée qui ayant fait saliver les plus grands. **Les adultes, de leur côté, ont pu participer à des ateliers pratiques et inspirants.** Un atelier de cuisine zéro déchet les a initiés à l'art de la récup' en cuisine, tandis qu'un escape game sur les éco-gestes a permis de tester leurs connaissances en matière de pratiques durables. D'autres activités leur permettaient de fabriquer leurs propres produits ménagers ou de s'essayer à l'upcycling*, redonnant vie à des objets du quotidien. **La journée a également été rythmée par deux conférences captivantes sur la nature et l'écologie.** The Shifters Metz ont abordé la question cruciale de la réduction de l'empreinte carbone individuelle lors de la conférence « Le climat, et moi, et moi, et moi… » suivie par Cédric BOUZENDORFFER de Happy Green Conseils qui a exploré les nombreux bienfaits des « jardins forêt ». En fin d'après-midi, le spectacle **« Roberdam, les émotions de la planète »** a captivé le public avec une allégorie poignante de la relation complexe entre l'homme et la Terre, montrant une planète qui s'appauvrit face à une humanité toujours plus consommatrice.



UNE AMBIANCE NOCTURNE ENCHANTERESSE

La fête a pris une tournure féerique à la nuit tombée. Dès 19h, l'Aéroparc s'est plongé dans une atmosphère intimiste, éclairée seulement par des bougies et des lanternes, créant une ambiance propice à la redécouverte de la nature dans le calme et à l'observation des étoiles grâce aux télescopes installés pour l'occasion.

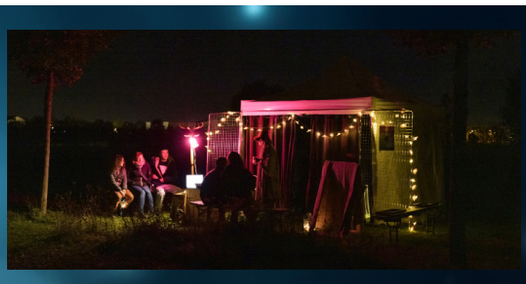

Parmi les autres activités proposées, un atelier sur le souffle et le son a invité les participants à se reconnecter à leurs sensations, tandis qu'une conteuse a transporté petits et grands dans des univers imaginaires sous les étoiles. Pour ceux en quête de mystère, un cabinet de voyance et un oracle des plantes ont complété cette soirée inoubliable, ajoutant une touche ésotérique à la magie du moment.

Cette nouvelle édition de la « Faites de l'Environnement » a su marier engagement écologique et convivialité. Un rendez-vous à ne pas manquer l'année prochaine pour tous les amoureux de l'environnement !



Merci à tous nos partenaires : Les Pieds sur Terre ▪ Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine (CSFL) ▪ Permaculture Trois Frontières (P3F) ▪ Club de Mycologie de la M.J.C ▪ LPO ▪ Le Jardin de Nicole ▪ L'Atelier 17.91 ▪ Accorderie du Val de Fensch ▪ Com'Post Stratégie : Sensibilisation ▪ Le Goût des Herbes Folles ▪ L'Atelier de Cerise ▪ The Shifters Metz ▪ l'AMAP ▪ Cookivore ▪ Recyclerie du Sport Lorraine ▪ Neuf Bis ▪ Happy Green Conseils ▪ Astronomie 57 ▪ Léa PELLARIN ▪ Les Passeurs de Souffle

* Upcycling : valoriser les produits usagés en leur donnant une nouvelle vie plus qualitative.

Les travaux
DANS LA VILLE



Le Renouveau du VAL JOYEUX :

Le Val Joyeux se renouvelle avec la fin de sa complète reconstruction, visant à moderniser l'infrastructure tout en préservant sa fonction de centre de loisirs et salle de réception. L'ancien bâtiment des années 50 laissait place à un nouveau chantier, lancé le 14 octobre 2023. Dés l'été prochain, les accueils de loisirs pourront de nouveau profiter de ce lieu d'exception dans son écrin de verdure.

En effet, conçu pour maximiser la lumière naturelle, le bâtiment à la structure en bois est orienté Est-Ouest, offrant une vue sur la prairie. Il accueillera une salle modulable de **200 places assises**, pouvant être divisée en **deux espaces de 70 et 130 personnes**. et bénéficiera d'un parking de près de 50 places. Rappelons d'ailleurs que la route d'accès à cet équipement a entièrement été refaite.

Chacune des salles sera équipée d'une cuisine, conceptualisée en partenariat avec les traiteurs locaux, offrant une grande flexibilité pour divers événements. Modulables, elles peuvent être louées séparément ou ensemble pour une journée, un week-end, un jour férié, ou pendant les vacances scolaires.

Que ce soit pour une occasion privée ou un événement professionnel, les espaces peuvent être configurés en fonction des besoins spécifiques, offrant ainsi une



grande souplesse pour organiser **des mariages, des anniversaires, des réunions familiales, des soirées dansantes, des événements d'entreprise ou encore des conférences.**

Les tarifs débutent à 190 € pour les particuliers, 100 € pour les associations et 300 € pour les entreprises. L'ensemble des tarifs de locations est disponible sur le site de la Ville : **www.ville-yutz.fr/2024/06/17/conseil-municipal-du-19-juin-2024/**

Effectuez vos réservations dès aujourd'hui en contactant le service culturel de la Ville.

Renseignements & informations :

✉ : culture@mairie-yutz.fr ✆ : 03 82 52 31 10

Ce projet de 2,9 millions d'euros, imaginé par le cabinet d'architecture Dynamo & associés, est financé par l'État (17 %), le Département (20 %), la Région (9 %) et la Caisse d'Allocations Familiales (12 %), la Municipalité prenant en charge le million d'euro restant.





La Ville investit
POUR LA M.J.C. :



Depuis plus de soixante ans, la M.J.C. La Pépinière est un lieu essentiel de la vie yussoise. Aussi, la Ville a souhaité démontrer son engagement envers l'inclusion, la culture et le sport au travers d'importants travaux de modernisation de l'établissement :

- Rénovation des sanitaires,
- Remplacement du faux plafond,
- Remplacement des luminaires de la salle principale.

Entamés le 8 juillet, ces travaux ont duré tout l'été.
Rappelons que cette structure accueille près de 1 200 adhérents et beaucoup se félicitent de ces améliorations, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Le nouvel éclairage permet désormais de moduler les ambiances en fonction des différentes activités : théâtre, sport ou restauration scolaire.

Grâce à ce nouvel investissement de la Ville, les activités culturelles et de loisirs, avec plus de 80 heures d'animations hebdomadaires, continueront de se développer.

Montant de ces travaux : 87 509,83 € TTC

NOUVEAUX DISPOSITIFS
Pour sauver des vies



Suite à l'installation d'un dispositif Géocœur inauguré à la Mairie principale le 17 juin dernier, la Ville poursuit son engagement pour le bien-être et la sécurité de ses citoyens avec l'installation prochaine de deux dispositifs supplémentaires : l'un à l'Espace Commandant du Peuty et l'autre à l'école Émile FRITSCH.

De plus un nouveau défibrillateur sera également installé à l'École Municipale de Musique. L'ensemble de ces équipements offrira ainsi aux habitants plus d'une trentaine d'accès rapide à un matériel médical de première urgence.





Journée internationale de lutte **CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

Le 25 novembre, la Ville de YUTZ souhaite concrétiser son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes à travers un forum dédié, dans une salle BESTIEN entièrement décorée pour l'occasion par l'association 17/91.

Dans une démarche d' « aller vers », il s'agit de rappeler l'ensemble des acteurs pouvant soutenir et aider à surmonter une démarche douloureuse, de la prise de conscience de la situation, jusqu'à l'autonomie retrouvée.

Une approche axée autour des ressources locales à disposition des personnes, susceptibles de les orienter, de les informer et de les accompagner en levant les obstacles dans la reprise en main de leur vie.

Plusieurs ateliers seront dressés, regroupant partenaires institutionnels (Barreau, Juridiction, Police nationale , Gendarmerie, mais aussi la DDETS, le Département, les Communes, la Communauté d'Agglomération Portes de France-THIONVILLE) et associations bien identifiées, dont le CIDFF METZ-THIONVILLE, APSIS Emergence, ATHENES et le dispositif du Lieu d'Ecoute et d'Accueil LEA. Le rôle de l'A.T.A.V. en tant qu'association d'aide aux victimes y sera également rappelé.

En parallèle des violences physiques, la prise en charge du volet psychologique sera évidemment abordée en s'appuyant sur des professionnels expérimentés, permettant d'éclairer les impacts traumatiques complexes subis par les victimes, des ateliers bien-être, des ateliers de sophrologie mais aussi des soins de beauté proposés par l'association 17/91 viendront pontuer cette journée.

En fil rouge du parcours, la stratégie du "colibri", dont il est bon de rappeler la légende, guidera l'évènement. Car oui, tous ces acteurs seront là pour vous, et si, comme dans la légende, chacun fait sa part, un jour, les gouttes d'eau finiront par éteindre l'incendie ....

PROJECTION-DÉBAT **« CLAP'SÉNIORS »**



Les 21 et 22 novembre prochains, de 13h30 à 18h00, l'amphY accueillera le projet « CLAP'SÉNIORS » organisé par la Ville. Un rendez-vous dédié à la sensibilisation autour du vieillissement et de la perte d'autonomie.

À l'affiche de ces journées, deux films, **« Un jour, tu vieilliras… » le 21 novembre et « La promesse de l'aidant » le 22 novembre du scénariste-réalisateur Édouard CARRION.**
Ces projections, ouvertes à tous débuteront à 14 h 30. Ces projections en accès libre seront suivies de débats ouverts où tout le monde sera invité à participer. Des stands d'information dédiés aux thèmes abordés seront proposés avant et après les films pour répondre à vos questions.
Organisé dans une démarche d'action collective, cet événement vise à briser l'isolement des personnes âgées, des personnes handicapées, ainsi que de leurs aidants non professionnels.
Par le biais de débats et d'échanges, CLAP'SÉNIORS mettra l'accent sur la nécessité de créer des liens de proximité et de renforcer la communication entre les aidants, les aidés, et les structures locales de soutien. Soutenu par la Conférence des financeurs de la Moselle et Malakoff Humanis cet évènement réunira plus d'une quinzaine de partenaires.

Parmi les principaux objectifs se trouvent :
- **La lutte contre l'exclusion sociale ;**
- **L'aide à la prise de parole et la prévention ;**
- **La collaboration locale ;**
- **La prévention de la maltraitance ;**

C'est une occasion unique pour mieux comprendre les enjeux du vieillissement dans notre société et pour découvrir les ressources disponibles sur notre territoire.



BANQUET DES AÎNÉS 2024 :
Un Moment de Partage et de Joie !

Les 9 et 10 octobre derniers, l'amphY a accueilli près de 700 convives pour le traditionnel Banquet des Aînés, un événement incontournable de convivialité et de bonne humeur !

Nos invités, tous âgés de plus de 70 ans, ont pu profiter de ce moment festif autour d'un repas soigneusement préparé par Jolivalt traiteur et la Maison Hillard , avec le service professionnel des élèves du Lycée SAINT-ANDRÉ d'Ottange et du Lycée d'Hayange MARYSE BASTIÉ. Le tout a été agréablement accompagné des boissons de la Maison des Vins, pour une touche de raffinement supplémentaire.





Nos aînés ont eu le plaisir de danser sur les airs entraînants du Disque Jockey, ajoutant une belle touche musicale à cette journée.

En plus de ces festivités, un agenda des prochains rendez-vous destinés aux seniors a été remis à chacun des invités, pour permettre à tous de s'épanouir tout au long de l'année à venir. Celui-ci est à retrouver en ligne sur le site de la Ville : www.ville-yutz.fr/agenda-seniors-2024

Un grand merci à tous les participants et aux organisateurs pour avoir fait de ce Banquet des Aînés 2024 un moment inoubliable !

Une journée mémorable
POUR LES SAGES

Mardi 22 octobre, 25 membres enthousiastes du Conseil des Sages de la Ville se sont donnés rendez-vous pour une sortie exceptionnelle à Paris. Le départ était prévu à 5h15 depuis la Place de l'Arc-en-Ciel, pour une journée riche en découvertes et en échanges.



La première étape de la journée était la visite du Sénat, un symbole fort de la démocratie française. Accueillis par un guide, les membres ont eu l'opportunité de découvrir l'architecture et les salles historiques du Palais du Luxembourg et d'en apprendre plus sur le fonctionnement de cette institution. Invité par Jean-Marie MIZZON, sénateur de la Moselle, le groupe a eu le plaisir de déjeuner au sein du palais avant de profiter, l'après-midi, d'une agréable croisière sur la Seine à bord d'un bateau mouche lors de laquelle, ils ont pu admirer certains des monuments emblématiques de Paris. Après une journée aussi riche, le groupe a quitté Paris le cœur rempli de souvenirs pour revenir à Yutz en fin de soirée.

TAUX D'IMPOSITION DES YUSSOIS : ON FAIT LE POINT

Évolution à Yutz des taux indiqués sur la taxe foncière de 2021 à 2023 / Mis à jour au 06/09/2024

	Taxe sur le Foncier Bâti (FB)		Taxe Additionnelle au Foncier Bâti	GEMAPI Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations			Taxe Spéciale d'Equipement additionnelle à la :			TEOM
Année	Commune	CAPFT*	CAPFT*	sur le FB	sur le FBNB	sur la TH	Taxe sur le FB	Taxe sur le FBNB	Taxe sur la TH	CAPFT*
2021	40,39%	1,00%	37,60%	0,215%	0,646%	0,342%	0,142%	0,317%	0,144%	12,14%
2022	40,39%	3,00%	37,60%	0,224%	0,664%	0,517%	0,103%	0,203%	0,126%	11,95%
2023	40,39%	3,00%	37,60%	0,280%	0,755%	0,127%	0,100%	0,214%	0,080%	11,76%

*CAPFT : C.A. Portes de France-Thionville

Comme chaque année à l'automne, les propriétaires de biens immobiliers reçoivent les taux et le montant de la taxe foncière à régulariser auprès du Trésor Public. Cet impôt, contribuant au financement des services publics locaux, est d'abord calculé en fonction de la valeur du bien et déterminé par les services fiscaux à partir de 1969. Le chiffre donné est ensuite multiplié par les taux d'imposition fixés par les collectivités locales (commune, intercommunalité) pour établir le montant total.

UN TAUX D'IMPOSITION COMMUNAL INCHANGÉ DEPUIS 2020

Depuis 2020, le contexte économique reste incertain et très inflationniste. Pour autant, malgré ces difficultés et l'augmentation des dépenses incompressibles pour 1,5 million d'euros par an (augmentation du point d'indice de la fonction publique et de l'énergie), la Municipalité tient son engagement de maintenir le taux d'imposition communal et de ne pas augmenter la pression fiscale comme en atteste le tableau ajouté ci-avant.

Pour parvenir à cet objectif sans abandonner les investissements projetés, les élus ont dû faire parfois des choix forts. Chaque euro dépensé a été évalué avec soin pour maintenir un service public de qualité pour les habitants.

UN TAUX COMMUNAUTAIRE EN HAUSSE

La part communautaire de la taxe foncière a subi une hausse depuis l'année 2021, passant de 3% à 5%. Cette hausse s'explique principalement par le financement supplémentaire du fonctionnement du réseau de transport du SMITU. Depuis 2010, comme le soulève le rapport régional de la cour des comptes pour le SMITU syndicat de transport (www.ccomptes.fr/fr/documents/57907), chaque année, il manque plus de 5 millions d'euros pour assurer les dessertes correspondant aux besoins des habitants, et réaliser les investissements nécessaires pour l'amélioration du service. Les 34 communes membres du syndicat ont décidé à l'unanimité de contribuer davantage à la mobilité et d'augmenter les contributions au syndicat.

LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES EN BAISSE

Bien qu'elle soit sensible, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a baissé depuis 2021. Cette baisse résulte de décisions des élus pour rendre la gestion des déchets plus efficace. Le passage à une seule collecte par semaine en est un exemple parlant. Grâce à cette mesure, les diverses hausses de coûts mais aussi la hausse des taxes et impôts sur les activités polluantes des entreprises (TGAP)

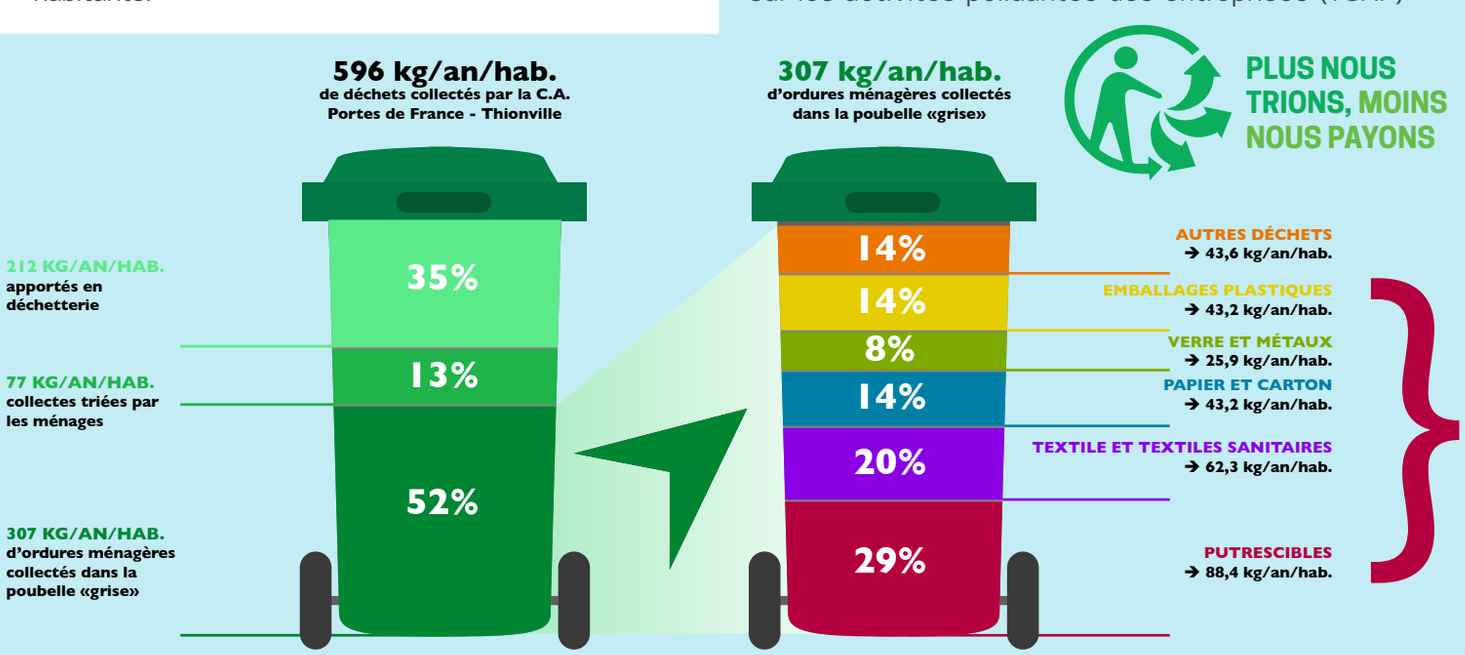

RAPPEL SUR :
LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En tant qu'acteurs clés de la décentralisation, les collectivités territoriales sont responsables d'une grande partie des missions qui touchent directement le quotidien des citoyens. Dans le contexte actuel où l'État français leurs demande des efforts budgétaires significatifs, il est essentiel de rappeler leurs compétences et leur rôle fondamental dans la gestion des services publics et le développement des territoires.

Quel est le rôle de la région ?

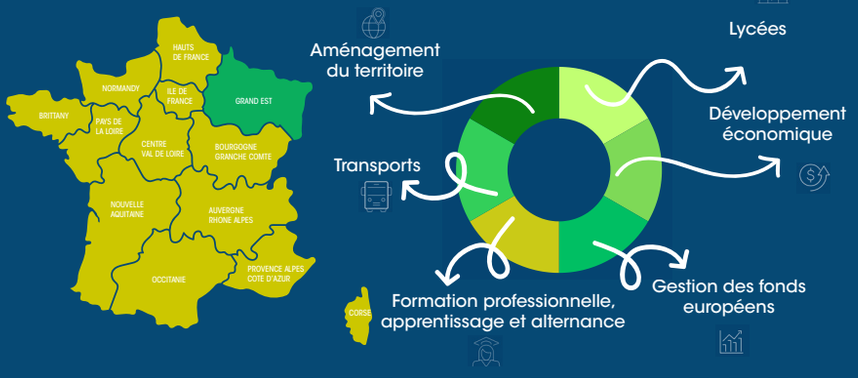

Quel est le rôle du département ?

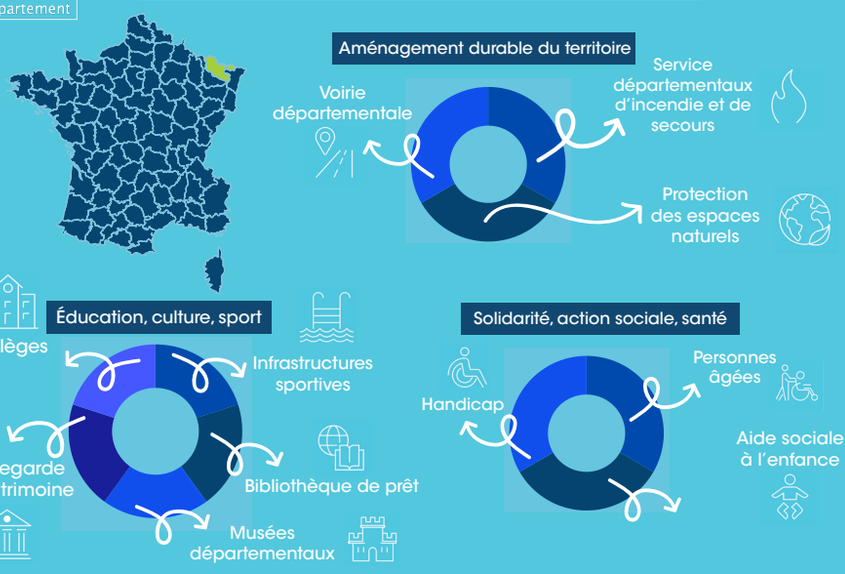

Quel est le rôle de la Communauté d'Agglomération ?



Quel est le rôle de la commune ?

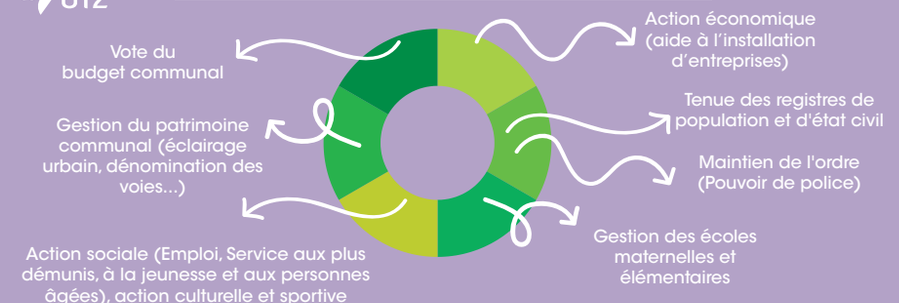

n'a pas été synonyme sur notre territoire, de hausse de cet impôt pour le contribuable.
De plus, le prix à la tonne de déchets traités fixé par l'Etat dans la TGAP est en constante augmentation. L'objectif étant clairement de sensibiliser les usagers à encore plus trier et peut être aussi **mieux trier ses déchets de façon à diminuer le volume à traiter et donc, au final, éviter de voir cet impôt augmenter.**

Chacun des usagers a un intérêt et un rôle important à jouer dans cette démarche écologiquement et économiquement responsable.

Plus la part des déchets collectés dans la poubelle grise **est importante, plus la taxe est élevée !** Pourtant cette part pourrait être bien plus faible en triant plus efficacement !

+ de 50% des déchets qui auraient dû être triés, ne le sont encore pas !

Place aux Festivités de la SAINT-NICOLAS

DU 7 AU 22 DÉCEMBRE 2024 - ESPLANADE DE LA BRASSERIE

OUVERTURE - SAMEDI 7 DÉCEMBRE - 14H

Du 7 au 22 décembre 2024, nous vous attendons pour vivre des moments inoubliables en famille ou entre amis à l'occasion du Marché de Saint-Nicolas 2024. Cette année encore, petits et grands sont invités à déambuler dans les allées chaleureuses entourées des chalets en bois, à la découverte de trésors artisanaux et de délices gourmands pour fêter l'hiver.

Pour cette nouvelle édition, la Ville met un point d'honneur à proposer des animations spécialement dédiées aux enfants. Tous les jours, ils pourront s'émerveiller soit avec des ateliers de bricolage, des séances de maquillage festif et autour de jeux et de découvertes. **Toute la semaine**, des sessions de contes enchantés captiveront les plus jeunes et les entraîneront dans des aventures féeriques.

La magie de la Saint-Nicolas se déclinera pour tous les âges. Spectacles déambulatoires, démonstrations d'artisanat local et de nombreuses surprises rythmeront les journées et soirées, plongeant les visiteurs dans un univers joyeux et enchanteur. Les gourmands ne seront pas en reste avec une sélection d'épiceries fines, des spécialités locales et bien sûr, les incontournables vin chaud et chocolat chaud.

Le traditionnel défilé de Saint-Nicolas ouvrira les festivités le 7 décembre avec un cortège haut en couleurs et en musique. En collaboration avec les associations de la ville et des invités d'horizons voisins, 12 chars décorés et plus de 600 bénévoles défileront sur la rue Roosevelt et l'avenue des Nations.

Saint Nicolas sera présent au cœur de la ville, marquant le début d'une quinzaine de célébrations sous le signe de la tradition et du partage.

REJOIGNEZ-NOUS À YUTZ POUR UNE ÉDITION 2024 EMPREINTE DE MAGIE ET DE RÊVE !

SAMEDI 7 DÉC ▪ 16H30
Défilé de Saint-Nicolas
Organisé par S.Y.M.E.C.
Rue Roosevelt et avenue des Nations





Sam. 7 et dim. 8 décembre
COLLECTIF CROC'Q NOTES

LE MARCHAND DE COULEURS

Peintre impressionniste 1900 venu tout droit de Montmartre s'intéresser aux paysages et habitants du lieu, le Marchand de Couleurs conte et raconte les couleurs à celles et ceux qui veulent bien l'entendre… Sous prétexte de ramener des images à Paris, il en profite pour croquer à L'AQUARELLE avec humour la tête de ses semblables… Sans oublier quelques petits tours de magie simple et spectaculaires sur le thème des couleurs…



Sam. 7 et dim. 8 décembre
LOCO LIVE

LADY SWING & SANTA GROOVE

Retrouvez Lady Swing, chanteuse et trompettiste qui invitera à chanter et à danser avec style et enthousiasme. Elle est suivie de Santa Groove, bassiste émérite, qui fera groover un répertoire syncopé et chaloupé avec une énergie débordante. Ils sont accompagnés d'une charrette lumineuse qui électrise leur performance avec son style vintage et surprenant.

ANIMATIONS PAR YUTZ'ACTIF

DU MERCREDI 18 AU SAMEDI 20 DÉCEMBRE :
Sous la structure chauffé l'association des commerçant yussois vous proposera un repas accompagné d'animations musicales ou culturelles

L'heure du CONTE



LES MERCREDIS 11 ET 18 DÉCEMBRE À 15 H :

Ce sera au tour du CHARDON DÉBONNAIRE d'illuminer les yeux des petits et des grands avec des histoires captivantes, pour le bonheur de toute la famille.

Les enfants ayant déjà participé aux séances scolaires pourront revenir avec leurs proches et se plonger dans de nouveaux récits magiques.

Sam. 7 et dim. 8 décembre

CÉCILE PIROT / ATELIER ONIRIME EMBROIDERY

BRODERIE





MARINE WONG KWOK CHUEN

ILLUSTRATRICE

MICHÈLE GIRAUDO

MOSAÏQUE





JULIETTE CLAUSS GANDEMER

PAPÉTISTE

Jeudi 19 et vendredi 20 décembre

PARTICIPEZ À LA CRÉATION DES PULLS « MOCHES » DE NOËL

avec la M.J.C. La Pépinière !



Jeudi 19 décembre, de 16h30 à 19h00,
et vendredi 20 décembre, de 16h00 à 18h00,
laissez libre cours à votre créativité en participant à l'atelier de conception de pulls « moches » avec la M.J.C. la Pépinière.
Puis, le vendredi à 18h00, venez défiler et tenter de remporter le concours du « pull moche » de Noël !
Qu'il soit kitsch, coloré ou complètement extravagant, votre pull pourra être le grand gagnant de cette soirée festive et décalée.
Ne manquez pas cette occasion de créer et de vous amuser !

Sam. 14 et dim. 15 décembre

KÉVIN DYLAN VELOURS

COMPAGNIE BOUGRELAS

On pensait le métier de crieur public disparu de nos contrées : que nenni, Kévin Dylan Velours est une bombe, de la dynamite vivante, Superman réincarné en crieur sur échasses.



LES SOLDATS JOUETS

COMPAGNIE ACIDU

Menés par Capucine, une petite fille qui se prend pour un général, des soldats-jouets paradent au doigt et à la baguette, alternant positions martiales et d'autres, nettement plus tendres.



CLOCHES

COMPAGNIE BOUGRELAS

Florence et Pascal ont deux passions : Noël et les cloches. Entre distribution de pain d'épices et dégustation de vin chaud, ils revisitent avec humour et décalage les grands standards de Noël.



Sam. 21 et dim. 22 décembre

LES DUCS ENGUIRLANDÉS

CIE OKAZOO

Les Ducs avec leur mini château sur roues proposent un répertoire de chansons françaises. Pour Noël, ils ont concocté costumes et répertoire pour une déambulation "spéciale" avec : « La fille du père Noël », « Le père Noël noir », « Le twist du père Noël » et bien d'autres…



CARILLON

INTERNATIONAL SHOW PARADE

Dans une obscurité profonde, un piano à queue blanc éclatant s'illumine de subtiles LEDs, projetant des reflets féeriques autour de lui. Un pianiste et une belle danseuse vous feront plonger dans une atmosphère féerique, tout illuminée dans la nuit. Chaque geste, chaque note, se fond dans un ballet onirique qui envoûte l'âme de tous ceux qui regardent.



Accueil des enfants par SAINT NICOLAS

- **le 7 décembre de 19h à 20h30**
- **du 8 au 12 et du 15 au 19 déc. de 14h30-19h**
- **les 13, 14 et 20 déc. de 14h30-20h30**
- **le 21 décembre de 14h30 à 16h**



PROGRAMME

DU MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS

▪ **TOUS LES JOURS CHALETS D'ARTISANAT, DE RESTAURATION ET MANÈGES VOUS ATTENDENT DE 14H30 À 19H30 DU DIMANCHE AU JEUDI ET DE 14H30 À 21H LES VENDREDIS ET SAMEDIS**

▪ **LA PATINOIRE SERA OUVERTE DE 14H À 18H30 DU DIMANCHE AU JEUDI ET DE 14H À 19H30 LES VENDREDIS ET SAMEDIS**

SAMEDI 7 DECEMBRE :

14h30 - 20h30
- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

14h30 - 21h00
- Cie Loco Live – « Lady swing et Santa Groove »
- Collectif Croq'notes – « Le marchand de couleurs »

14h30 - 21h00
- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Papétiste (démonstration)
- Broderie (démonstration)
- Illustration (démonstration)

19h00 - 20h30
- Accueil des enfants par saint Nicolas

DIMANCHE 8 DECEMBRE :

14h30 - 19h30
- Cie Loco Live – « Lady swing et Santa Groove »
- Collectif Croq'notes – « Le marchand de couleurs »

14h30 - 19h30
- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Papétiste (démonstration)
- Broderie (démonstration)
- Illustration (démonstration)

14h30 - 19h00
- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

14h30 - 19h00
- Accueil des enfants par saint Nicolas

LUNDI 9 & MARDI 10 DECEMBRE :

14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 19h00 Orgue de barbarie

MERCREDI 11 DECEMBRE :

14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 19h00 Orgue de barbarie
15h00 Contes d'hiver par le Chardon Débonnaire
17h00 - 19h00 Jeux de société
17h00 - 19h00 Atelier bricolage

JEUDI 12 DECEMBRE :

14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 19h00 Orgue de barbarie

VENDREDI 13 DECEMBRE :

14h30 - 20h30 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 20h00 Orgue de barbarie

SAMEDI 14 DECEMBRE :

14h30 - 21h00
- Cie Bougrelas – « Cloches »
- Cie ACIDU – « La fillette et ses soldats jouets »
- Cie Bougrelas - « Kevin Dylan Velours »

14h30 - 21h00
- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Papétiste (démonstration)
- Broderie (démonstration)

14h30 - 20h30
- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

14h30 - 20h30 Accueil des enfants par saint Nicolas

DIMANCHE 15 DECEMBRE :

14h30 - 19h30
- Cie Bougrelas – « Cloches »
- Cie ACIDU – « La fillette et ses soldats jouets »
- Cie Bougrelas - « Kevin Dylan Velours »

14h30 - 19h30
- Mosaïque de vaisselle (démonstration)
- Papétiste (démonstration)
- Broderie (démonstration)

14h30 - 19h00
- Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
- Maquillage pour les enfants

14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas

LUNDI 16 & MARDI 17 DECEMBRE :

14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 19h00 Orgue de barbarie

TOUTES LES ANIMATIONS SONT OFFERTES PAR LA VILLE

(sauf mention contraire), dans la limite des places disponibles.
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.



MERCREDI 18 DECEMBRE :

14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 19h00 Orgue de barbarie
15h00 Contes d'hiver par le Chardon Débonnaire
17h00 - 19h00 Jeux de société
17h00 - 19h00 Atelier bricolage

JEUDI 19 DECEMBRE :

14h30 - 18h30 Orgue de barbarie
16h30 - 18h30 Atelier de conception de pulls « moche »
14h30 - 19h00 Accueil des enfants par saint Nicolas

VENDREDI 20 DECEMBRE :

14h30 - 20h30 Accueil des enfants par saint Nicolas
14h30 - 20h00 Orgue de barbarie
16h00 - 18h00 Atelier de conception de pulls « moche »
18h00 Défilé et concours du plus beau pull « moche »

SAMEDI 21 DECEMBRE :

14h30 - 21h00
International Show Parade – « Carillon »
Cie Okazoo – « Les Ducs enguirlandés »
14h30 - 21h00
Mosaïque de vaisselle (démonstration)
Papétiste (démonstration)
Broderie (démonstration)
14h30 - 20h30
Atelier de bricolage de Noël pour les enfants
Maquillage pour les enfants
14h00 - 16h00 Accueil des enfants par saint Nicolas
16h00 Arrivée du Père Noël
16h00 Animation musicale par l'Harmonie Municipale
16h00 - 20h30 Accueil des enfants par le Père Noël

DIMANCHE 22 DECEMBRE :

14h30 - 19h30
International Show Parade – « Carillon »
Cie Okazoo – « Les Ducs enguirlandés »
14h30 - 19h00
Atelier bricolage pour les enfants
Maquillage pour les enfants
14h30 - 19h30 Accueil des enfants par le Père Noël
14h30 - 19h00 Les Intantynets (déambulation)
18h00 - 18h30 Spectacle de clôture

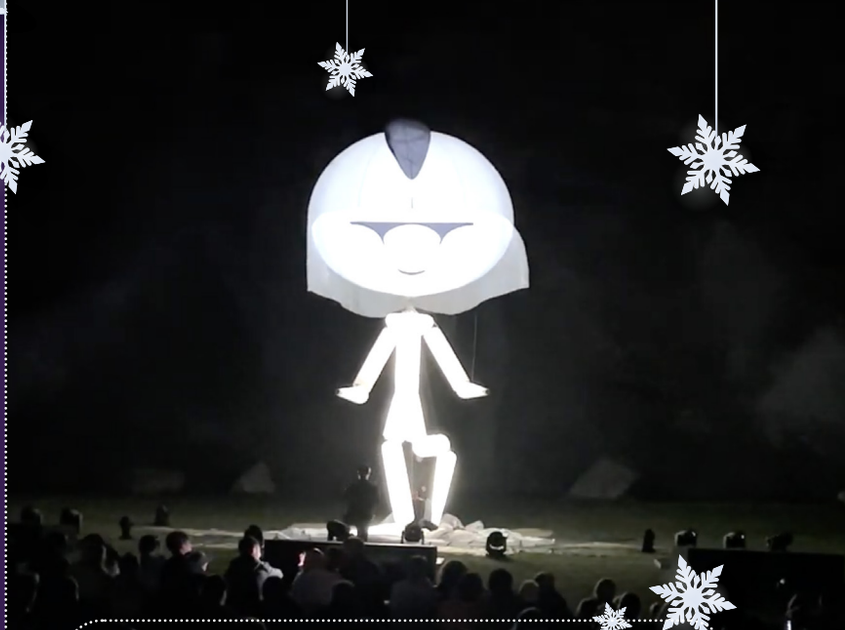

SPECTACLE DE CLÔTURE
ÉCLOSION CÉLESTE
AFOZIC

La nuit est tombée sur le cœur de la ville, gracieuse dans la pénombre, la silhouette immaculée d'une fleur de Lotus géant se détache avec soin. Sa paisible luminosité vous invite à prendre place en cercle autour d'elle.

Qui saurait dire comment a pu germer
ici un si mystérieux végétal ?
Quelle forme de Vie se dissimule en son sein?
Que renferme cette immense chrysalide et d'où vient-elle ?
Patience !



Aux 4 points cardinaux apparaissent les Passeurs Célestes. Une douce mélopée enveloppe l'espace, entraine un rituel ancestral, une Ode à la Vie. Délicate délivrance d'un Être si différent qui nous ressemble.

Céleste dévoile sa lumineuse essence, expérimente la gravité, se met en quête de son « alter humain », nous prend à bras le cœur, affleure la peau.

Sur le fil de son apparente vulnérabilité, Céleste partage un bout de chemin et semble déjà reprendre le sien.
Regarde, tu verras, ouvre ton cœur tu recevras…

Durant toute cette période, n'oubliez pas de vous promener dans les quartiers de la ville où vous pourrez voir les œuvres confectionnées par les enfants du périscolaire avec l'aide des services techniques. Dans chaque école, des décorations seront réalisées et exposées dans le quartier de l'établissement scolaire !

Saison CULTURELLE 2024-25

Billetterie en ligne sur
www.l'amphy.ville-yutz.fr

Renseignements & informations :
✉ : lamphy@mairie-yutz.fr ✆ : 03 82 56 14 15

l'amphY Espace Culturel — Salle Bestien



→ LA LÉGENDE DE MONTMARTRE

Dimanche 17 novembre 2024 ▪ 16h ▪ l'amphY

// Comédie musicale

Venez découvrir la naissance et la démesure de la butte Montmartre : ses chansons, ses artistes, ses peintres et ses cabarets.
Ce spectacle, créé en 2013 à l'Olympia, revient avec un nouveau concept et une nouvelle équipe qui vous fera revivre les belles années de cette grande histoire que les étrangers nous envient.

Alain TURBAN partage la scène avec des musiciens, des acteurs et des chanteurs pour un spectacle haut en couleur.

→ TRIO BORÉALES - « POUR ELLES »

Vendredi 22 novembre 2024 ▪ 20h30 ▪ Salle BESTIEN

// Classique - Artistes : Aurélie DUMONT : Flûte traversière - Gérard MORTIER : Violon - Willy FONTANEL : Piano

Pour son premier concert, le tout nouveau Trio Boréales propose un véritable hymne à la féminité au travers d'un programme mêlant la poésie d'Edvard GRIEG, l'énergie de Nino ROTA, la douceur de la compositrice Mel BONIS, la sensualité d'Astor PIAZZOLA ou encore le romantisme d'une CARMEN, célèbre personnage de l'opéra éponyme de BIZET.
Textes littéraires, poésies, s'entremêleront à la musique en un bouquet tout en délicatesse dédié à toutes les femmes.





→ UN GRAND CRI D'AMOUR

Samedi 18 novembre 2024 ▪ 20h30 ▪ l'amphY

// De : Josiane BALASKO avec Alexandre BRASSEUR, Catherine MARCHAL, Jean-Marie LHOMME, Fred NONY. Mise en scène : Eric LAUGÉRIAS

« Un grand cri d'amour », la comédie culte de Josiane BALASKO, revient avec Alexandre BRASSEUR et Catherine MARCHAL. Gigi et Hugo, autrefois unis sur scène et dans la vie, se détestent désormais.
Gigi est dépressive et alcoolique, tandis que Hugo tente de relancer sa carrière avec une nouvelle pièce. Quand sa partenaire l'abandonne avant la première, l'agent Sylvestre et le metteur en scène Léon font appel à Gigi pour la remplacer.
Les retrouvailles des ex-amants promettent amour, humour, dialogues percutants et machinations. Alexandre BRASSEUR et Catherine MARCHAL forment un duo explosif, alliant drôlerie et tendresse.



→ JEANFI JANSSENS
Mardi 10 décembre 2024 ▪ 20h30 ▪ l'amphY
// Humour

Chez Jeanfi, l'aventure est au coin de la rue... Le steward le plus populaire de France revient avec un nouveau one man show et des anecdotes totalement inédites.

Si Jeanfi n'était pas attendu dans les avions, il l'est encore moins dans le monde du show business... et sa mère non plus ! Choc des milieux, choc de culture, attention turbulences sévères en vue et rires garantis !

→ JEAN-BAPTISTE GUEGAN - JOHNNY, VOUS & MOI
Jeudi 12 décembre 2024 ▪ 20h30 ▪ l'amphY
// Rock

La tournée événement de Jean Baptiste GUEGAN « Johnny, vous & moi » se poursuit en 2024 dans une formule « unplugged ».

L'occasion d'être plus proche encore de cette voix exceptionnelle et de redécouvrir les chansons de ses 3 albums ainsi que les plus grands titres de Johnny. La promesse d'un nouveau voyage musical, mêlant acoustique et électrique, aux confins du blues, du rock et de la chanson.



EXPOSITIONS MAISON DES BAINS

→ Ludivine DUFERT
Les 16 et 17 novembre
« La littérature de l'œil »



→ Bruno BOURLÉ
Les 29-30 novembre et 1er décembre
« Au-delà des images … »
Photographies



→ Denis LAMORA
Les 7 et 8 décembre
Peintures







→ Brigitte PINEL
les 14 et 15 décembre
« NIRVANA »
Peintures



LA VILLE ACCUEILLE **LES NOUVEAUX YUSSOIS !**



Le 11 octobre avait lieu le traditionnel cocktail de bienvenue des nouveaux résidents yussois. Plus d'une cinquantaine de familles a été accueillie par Madame le Maire et les membres de l'équipe municipale. De nombreuses associations de la ville étaient également présentes, telles que l'A.V.F. (Accueil des Villes Françaises), les associations de quartier ou encore Yutz'Actif afin de présenter leurs actions.

La soirée a débuté par la projection d'une vidéo présentant les différents atouts de Yutz, lesquels font de cette ville, **"la plus belle du monde"**, comme aime si bien le rappeler Madame le Maire. Yutz est réputée pour être une ville dynamique proposant des services de qualité ainsi qu'un cadre de vie agréable, répondant aux besoins de ses habitants dans tous les domaines : éducation, culture, sport et loisirs... Habiter à Yutz, c'est disposer d'un dynamisme commercial au coeur de la ville, avec plus de 300 commerces, métiers de bouche, prêt à porter, loisirs et services. C'est pouvoir bénéficier de poumons verts au quatre coins de la ville, grâce à ses 70 hectares de forêt et plus d'une centaine d'hectares d'espaces verts ! Ces espaces où la Ville organise régulièrement différentes manifestations comme : la "Faites de l'environnement", les EuphorYques, le 14 Juillet, Yutz Plage ou le Marché de Saint-Nicolas. Habiter à Yutz, c'est pouvoir trouver son bonheur parmi l'ensemble des associations sportives et culturelles, offrant un large éventail d'activités adaptées à tous les centres d'intérêt.

C'est aussi se tourner vers l'avenir et se soucier de l'environnement ! La Ville souhaite répondre à ces objectifs en développant des infrastructures et des équipements dans un avenir durable.

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation, notamment la reconstruction du Val Joyeux, lequel accueillera dès l'année prochaine le centre aéré, ou encore la création d'un bâtiment multifonctionnel passif, réalisé en ossature bois.

Tout au long de la soirée, les différents services municipaux de la ville étaient présents pour répondre aux diverses questions de ces nouveaux Yussois. Cette soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié, accompagné en musique par le chanteur yussois Mathieu CAILOTTO.



L'INCONTOURNABLE **NOËL SPECTACULAIRE SHOW**

Le Noël Spectaculaire Show, véritable institution à Yutz, revient pour une douzième édition sous la direction de Mathieu CAILOTTO et de son équipe de bénévoles. Organisé par les associations Promenciel et Noël Spectaculaire, cet événement attire chaque année un public toujours plus nombreux grâce à un spectacle musical qui ne cesse de se réinventer.

Cette année, le show présente un décor inédit, conçu par le graphiste Valentin GAL, avec une immense toile de 12 mètres sur 6. Inspirés par les grandes scènes de Broadway, West End et Las Vegas, les équipes ont travaillé sur des décors spectaculaires et de nouveaux tableaux musicaux, intégrant des chansons en français, des musiciens en live, et des effets scéniques répartis sur deux niveaux. Chaque détail a été pensé pour offrir une expérience immersive.



Avec plus de 5000 spectateurs en 2023, le spectacle 2024 propose dix-sept représentations du 4 au 22 décembre à l'Amphy. Les écoles locales seront accueillies les 19 et 20 décembre, tandis que le grand public pourra assister aux représentations des 21 et 22 décembre. Les billets, en vente depuis la rentrée, partent rapidement, confirmant l'engouement pour ce rendez-vous festif.
Réservez vite sur : www.lamphy.ville-yutz.fr

TÉLÉTHON À YUTZ 2E ÉDITION !

Cette année encore, la Ville de Yutz se mobilise avec enthousiasme pour la deuxième édition du Téléthon ! Fort de son succès l'année dernière, où la mobilisation orchestrée par Olivia VERDETTI et son équipe a permis de recueillir la somme de 10 000 € pour la recherche sur les maladies rares et l'accompagnement des patients, l'événement promet de rassembler encore plus.

Voici le programme détaillé des événements prévus :

- **VENDREDI 1ER :** Lancement de la course virtuelle "La 3637" en partenariat avec Finishers.
- **MERCREDI 6 :** Après-midi jeux de société à la salle périscolaire Victor HUGO, en collaboration par l'association Jeux à Gogo de 14h-16h.
- **SAMEDI 9 :** Tournoi de Pétanque, organisé avec le club de Yutz.
- **SAMEDI 16 :** Dîner dansant à l'amphY avec Marc & les Marquettes.
- **MERCREDI 20 :** Deuxième après-midi jeux de société, cette fois à la salle du R.A.S.E.D Robert SCHUMAN.
- **SAMEDI 23 :** Pièce de théâtre à la M.J.C. avec les Intantynets.
- **WEEK-END DU 23 ET 24 :** Exposition Lego au Casino de Cattenom, organisée par Lorbriques.
- **VENDREDI 29 ET SAMEDI 30 :** Week-end chantant à l'église Saint-NICOLAS de Yutz, avec la participation de 20 chorales.
- **SAMEDI 21 DÉCEMBRE :** Gala Twirling Bâton avec le Club de Twirling Bâton de Yutz. Un événement sportif et festif pour clôturer cette belle mobilisation.

N'hésitez pas à suivre le compte **Facebook Téléthon YUTZ Moselle** pour rester informé en temps réel. Ensemble, faisons de cette édition un véritable succès !

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

>>>

80E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE YUTZ

MONTREZ VOTRE FIERTÉ
ACCROCHEZ VOS DRAPEAUX !



À l'occasion du 80e anniversaire de la Libération de Yutz, la ville vous invite à une série de cérémonies et d'événements qui se dérouleront du 6 au 17 novembre. Venez honorer la mémoire de ceux qui ont contribué à notre liberté et participez à des moments de recueillement, de partage et de célébration.

PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS :

LE 13 NOVEMBRE :

- **10 h 00 :** Madame le Maire remettra des petits drapeaux français et américains aux enfants des mercredis récréatifs, avant la visite de l'exposition à la Salle BESTIEN.

- **17 h 30 :** Dépôt de gerbes à la stèle de la Libération et sur la tombe d'Albert CARDAMON.

- **18 h 00 :** Cérémonie devant l'Église Saint-Nicolas.

Celle-ci débutera par la sonnerie des cloches des églises de la ville, rappelant le courage de ceux qui se sont battus pour notre liberté. À cette occasion, un arbre commémoratif sera planté, symbole d'espoir et de vie, dédié à la Libération de la Ville.

Un dépôt de fleurs suivra, en hommage aux victimes de la guerre, tandis que Vincent WEILER, élève de l'École Municipale de Musique, interprétera le chant des Partisans, un hymne vibrant de la Résistance française. S'en suivra les discours des autorités, une minute de silence puis seront interprétés "La Marseillaise" et l'hymne américain. Un vin d'honneur viendra conclure cette cérémonie.

CONCERT GLENN SWING ORCHESTRA :

Un Hommage à la Liberté Retrouvée

Le 13 novembre à 20 h 30 à l'amphY, plongez dans une ambiance de guinguette flonflon, laissez-vous transporter par le swing et le jazz des années 1940, véritables symboles de liberté et de joie retrouvées après les épreuves de la guerre.

Les convives sont invités à revêtir des costumes d'époque, pour plonger encore plus dans l'esprit des années 1945 et partager ensemble cette soirée festive, marquée par l'esprit de rassemblement et de partage. Ne manquez pas ce rendez-vous unique, où bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous !

Inscriptions dans la limite des places disponibles sur : www.ville-yutz.fr/2024/10/25/80e-anniversaire-de-la-liberation-de-yutz/



Ces commémorations sont un moment précieux pour rappeler l'importance de la paix et de la liberté, et pour honorer la mémoire de ceux qui ont lutté pour notre avenir. Rejoignez-nous pour célébrer l'unité et le vivre-ensemble.

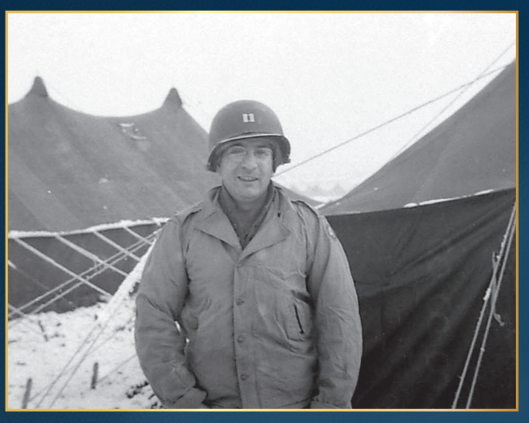

ALBERT CARDAMON
CITOYEN D'HONNEUR DE LA VILLE

Albert Cardamon est né en 1914 dans l'Iowa (Etats-Unis) au sein d'une famille de 10 enfants. Lieutenant-Colonel du corps médical de l'armée américaine en retraite, il a fait partie des troupes du Général Patton, victorieuses à Yutz le 13 novembre 1944.

Avec sa compagnie, il participa à la libération du sinistre camp de MAUTHAUSEN. Il reviendra à Yutz en 1974 pour s'y établir définitivement, aux côtés de celle qu'il prit pour épouse, le 6 février 1974 une Yussoise Elisabeth JAEG.

EXPOSITIONS :
"Le temps des maudits"

Nous avons le plaisir de vous inviter à découvrir l'exposition poignante "Le Temps des Maudits", à la M.J.C. La Pépinière réalisée par Serge Martin, qui rend hommage aux victimes des camps de la mort.

Du mercredi 6 novembre au jeudi 21 novembre 2024.
Du lundi au vendredi de 14h30 à 17h et le mercredi de 17h à 18h30


Auschwitz

"De Yutz à Sierck, la rive droite libérée"

L'association Si Yutz M'Était Conté organise à l'occasion de cette année évènement, une exposition du 10 au 17 novembre à la Salle BESTIEN.

Cette exposition rassemblera des artefacts militaires, uniformes, équipements, et documents d'époque qui nous replongeront dans l'histoire de la Libération. Des passionnés d'histoire en tenue d'époque partageront leurs connaissances, et des véhicules militaires restaurés seront exposés pour une immersion totale.



La philatélie s'invite au 80e anniversaire de la Libération

L'Union Marcophile, le Club Philatélique Hettangeois et la Poste de Yutz mettent en place du 10 au 16 novembre 2024 une animation philatélique dans le cadre du 80e anniversaire de la libération de la Ville.



Une exposition sur l'histoire postale de Yutz pendant l'occupation qui présentera des lettres inédites de cette époque et proposera à la vente un souvenir philatélique inspiré du « V-Mail » de l'armée américaine, comprenant une enveloppe et une carte illustrée.
Tout à chacun pourra affranchir ses plis et les déposer dans une boîte aux lettres spéciale à l'intérieur du bureau de Poste. L'ensemble de ces courriers recevra une empreinte commémorative « 1944/2024 - 80e anniversaire de la Libération - La Poste de Yutz».
À noter également que toutes les vignettes d'affranchissement qui seront émises par la Poste de Yutz durant cette semaine se verront personnaliser d'une empreinte spéciale « 1944-2024 / LIBERATION YUTZ ».

Le 13 novembre, jour effectif de la Libération de Yutz, des véhicules seront stationnés devant l'agence de Yutz.

Renouveau Yussois
Voyons notre ville autrement

Déficit public : à qui la faute ?

Depuis 1974, aucun budget voté par nos parlementaires (députés et sénateurs) n'a été équilibré, c'est-à-dire qu'il prévoyait davantage de dépenses que de recettes. Voilà donc plus de 50 ans, que l'Etat dépense peu à peu l'argent qu'il n'a pas et creuse le déficit jusqu'à atteindre 3 300 milliards d'euros.

A l'inverse, les collectivités territoriales sont, quant à elles, dans l'obligation de voter des budgets équilibrés tout en ayant potentiellement recours à un emprunt limité pour financer uniquement des projets d'investissement sous peine d'être mises sous tutelle par ce même Etat.

Comme chaque période automnale, le gouvernement et les parlementaires planchent sur le Projet de Loi de Finances pour l'année suivante. Plus que jamais, ce budget sera compliqué à élaborer car compte tenu du déficit abyssal, la confiance des prêteurs en la capacité de la France a remboursé sa dette, s'étiole, provoquant une augmentation des taux d'emprunt.

Affirmer que les collectivités territoriales sont une des causes du déficit compte tenu de l'augmentation du nombre des fonctionnaires est complètement démagogique. Si pour certaines, leur nombre a, il est vrai, augmenté, c'est surtout pour faire face aux désengagements de l'Etat, en matière de santé, sécurité ou d'environnement. En outre, ce même Etat, lequel demande légitimement des efforts sur la masse salariale des collectivités ne permet pas législativement de le faire au regard du statut protecteur des agents de la fonction publique.

A Yutz, la politique menée depuis 2020 est sans conteste la bonne. Le nombre d'agents, les quatre années précédentes, a légèrement diminué alors même que de nouveaux services à la population ont été apportés comme la mise en place du mercredi éducatif sur la journée ou des centres de loisirs lors des petites vacances scolaires, ou encore la tenue de nouveaux événements pour tous comme Yutz Plage ou les Euphoryques.

C'est cette gestion en bonne « Maire » de famille, en limitant les dépenses superflues et en optimisant la charge de travail des agents par la modernisation numérique, qui permet d'investir massivement, sans augmenter les taux d'imposition, pour nos écoles, nos commerces, nos associations, l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie, notre sécurité, nos professionnels de santé ou encore notre attractivité.

Si à l'échelle locale, investir avec un endettement raisonné et optimiser les dépenses sans augmenter les recettes demandent certes des efforts aux agents publics et aux populations mais restent possible, alors à l'échelle nationale, il devrait en être de même.

Malgré ce contexte, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, et de profiter des festivités du Marché de Saint-Nicolas.

Les membres du Renouveau Yussois
renouveau.yussois57@gmail.com

ENSEMBLE pour yutz

Dette publique et écologique : un défi pour notre ville

En 2024, la dette publique française a atteint 3 060 milliards d'euros, soit 112,5 % du PIB. Cette situation découle des emprunts liés à la pandémie et des mesures de soutien face à l'inflation. Avec la hausse des taux d'intérêt, la gestion de cette dette devient un enjeu crucial. Il est impératif de trouver un équilibre entre le contrôle des finances publiques et le maintien des dépenses pour stimuler l'économie et répondre aux défis sociaux.

Les mesures budgétaires impactent notamment les collectivités dont le budget de fonctionnement dépasse 40 millions d'euros. Bien que Yutz ne soit pas directement concernée, son budget ne dépassant pas ce seuil, notre communauté d'agglomération pourrait être affectée. La ville, quant à elle, est impactée par des dotations qui bien qu'en stagnation ne compensent pas la hausse des prix portée par l'inflation. La ville pourrait également subir une réduction des financements, tels que le montant de la TVA reversée ou les subventions du Fonds vert, essentiels pour la transition écologique et énergétique.

La dette écologique, quant à elle, représente un défi de taille. Bien que l'impact d'une ville comme Yutz soit moindre par rapport aux grandes métropoles, elle fait face à des enjeux similaires. La transition énergétique impose la modernisation des infrastructures et la promotion des énergies renouvelables pour réduire l'empreinte carbone. En parallèle, la gestion durable des ressources naturelles, telles que l'eau et les espaces verts, reste primordiale pour limiter l'impact environnemental.

Avec les discussions budgétaires imminentes, il est crucial que des priorités claires soient définies : comment financer la transition énergétique, préserver les capacités d'investissement, tout en évitant de surcharger les citoyens fiscalement ? Ces questions nécessitent une réflexion approfondie et des débats à la hauteur pour assurer un avenir durable à notre ville.

Le Groupe Ensemble pour Yutz vous souhaite un bel automne et de joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Ensemble pour Yutz - EPY
ensemblepouryutz@orange.fr

Vivre Mieux à Yutz
Écologie et Citoyenneté

Des trous dans la raquette

En 2011, l'équipe municipale majoritaire du « Renouveau Yussois - canal historique » décidait de confier à la SODEVAM (Société de Développement et d'Aménagement de la Moselle) l'aménagement de la zone dite de « la Tuilerie ».
Si les projets immobiliers sur ce secteur poursuivent leur cours, deux sites posent problème : les ateliers municipaux et l'ancien chantier de la société PINCK.

Ainsi, l'emprise foncière des ateliers municipaux qui initialement devaient être déménagés, n'a pu, faute de terrain disponible, être mise à disposition de la SODEVAM, laquelle réclamait en compensation 1,1M d'euros ; une ardoise finalement « réduite » à 600 000 euros (à la charge du contribuable), la municipalité décidant d'amputer les ateliers municipaux de la moitié de leur surface.

L'ilot « PINCK », rue de la Barrière, du fait de sa pollution endémique, est également exclu du programme d'aménagement du quartier de la Tuilerie. Sa nouvelle vocation sera d'accueillir un espace de panneaux photovoltaïques. Cet équipement apparait à ce jour comme le seul et unique engagement de la municipalité dans la définition, réglementaire, de Zones d'Accélération d'Énergie Renouvelable.

Nous ne pouvons que soutenir le principe d'inciter les collectivités, leurs habitants et les acteurs économiques du territoire à s'engager dans la production d'énergie renouvelable. Nous avons néanmoins fait part, dans les instances communales et d'agglomération dans lesquelles nous siégeons, de nos réserves quant à ce dispositif de cadrage qui :
- n'a pas visibilité contractuelle : le fait d'être situé dans une zone ouverte à la production d'énergie renouvelable ne garantit pas l'autorisation d'installation. A contrario, tout projet conduisant à la production d'énergie resterait possible hors zonage,
- ne retient, a priori, pour notre commune que l'hypothèse du photovoltaïque,
- ignore, pour notre ville, les bâtiments et espaces communaux des sites envisagés (à l'exception, par défaut, de l'ancien site Pinck, non constructible).

Alors que chez nos voisins, certaines communes ont étendu leur zonage pour la production d'énergie renouvelable à l'ensemble de la commune, que d'autres envisagent de diversifier les types de renouvelables, que certaines ont déjà engagé l'aménagement d'ombrières (photovoltaïque aérien) sur les parkings publics, sur les toits des écoles et équipements sportifs… notre municipalité fait preuve en la matière de frilosité et d'un manque d'exemplarité patent.

Ah ! si la communication et l'auto-promotion se mesuraient en kilowatts….

Le groupe « Vivre Mieux à Yutz »



PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE :

Nous célébrons la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, dont la signature a mis fin à la Première Guerre mondiale. Chaque année, ce jour est l'occasion de rendre hommage aux soldats qui ont sacrifié leur vie pour la paix.

▪ 11 h 00 :
Cérémonie du Souvenir
au Monument aux Morts,
devant l'Église SAINT-NICOLAS ;

▪ 11 H 30 :
Défilé en cortège en direction
de la Salle BESTIEN ;

▪ 12 H 00 :
Cérémonie de clôture
devant la Salle BESTIEN.



TSUN'AMIS

Vendredi 6 décembre
Spectacle "Tsun'amis"
Ecole Municipale de Musique
🕓 : 20h30 ⊙ : L'amphY
Réservation
sur le site de la Ville :
www.ville-yutz.fr

AGENDA DES MANIFESTATIONS

9 novembre
Gala du TRITYC
🕓 : 19h ⊙ : L'amphY

22 novembre
Soirée beaujolais
APY (Aéro Parc Yussois)
🕓 : 19h - 22h ⊙ : Salle Petit Prince

23 novembre
Messe de la Sainte Cécile
mise en musique par Syrinx de
l'École Municipale de Musique
🕓 : 18h - 19h ⊙ : Eglise St-Joseph

Soirée beaujolais
Classe74
🕓 : 19h30 - 23h ⊙ : Salle Petit Prince

24 novembre
Moustaches Games
TYGRE
🕓 : 9h - 16h ⊙ : Stade Vasquez

29 novembre
Concert de la classe de guitare et Trybal Jazz
École Municipale de Musique
🕓 : 20h30 ⊙ : Salle Bestien

30 novembre
Sainte Barbe
Amicale des Sapeurs Pompiers
🕓 : 11h ⊙ : Caserne

Fête de l'hiver
Société de Gymnastique 17h -
23h ⊙ : Gymnase Mermoz

1er décembre
Kermesse
Paroisse protestante
🕓 : 11H30 ⊙ : L'amphY

Bourse aux jeux vidéo
LULA
🕓 : 8H - 18H ⊙ : Salle Bestien

4 décembre
Don du sang
Amicale des Donneurs de Sang
🕓 : 15h30 - 19h30 ⊙ : L'amphY

Conseil municipal
🕓 : 18h ⊙ : Salle Bestien

10 décembre
Goûter de Noël
Conseil des Sages
🕓 : 14h - 17h ⊙ : Espace séniors

14 décembre
Soirée de Noël
A.R.S.
🕓 : 19h ⊙ : L'amphY

18 décembre
Conseil municipal
🕓 : 18h ⊙ : Salle Bestien

27 décembre
Tournoi de Noël
ASVB
🕓 : 17h - 4h ⊙ : Gymnase Mermoz

29 décembre
Run and Bike
TRITYC
🕓 : 8h - 15h ⊙ : Aéroparc

31 décembre
Repas de la St Sylvestre
FC YUTZ
🕓 : 20h ⊙ : L'amphY

5 janvier
Concert du Nouvel An
Harmonie Municipale
🕓 : 15h ⊙ : L'amphY

AGENDA de la M.J.C.

→ 06 au 21.11 Expo photos de Serge MARTIN
« Le Temps des Maudits »
Dans le cadre des 80 ans de la libération de Yutz
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Entrée libre

→ 08.11 Théâtre
« La Souricière »
Par la Cie la Ban D'Rôle
20h30 – Entrée libre

→ 20.11 Spectacle jeune public
« Des petites bêtes dans mon panier »
Par Elisabeth Malgonne
15h – Entrée : 5€

→ 23.11 Théâtre soirée Téléthon
« Le Tableau »
Par la Cie les Intantynets
20h30 – Entrée libre
Intégralité des dons reversés à « l'AFM Téléthon »

→ 30.11 Dîner dansant
Avec Simone et Antoine de la Danse de société de la MJC
19h – payant sur réservation

→ 06.12 Théâtre
«Les Crapauds Fous »
Par la Cie La Chimère
20h30 - Entrée libre

→ 13.12 Soirée des adhérents
Soirée réservée aux adhérents de la MJC
19h30– apéro offert

→ 18.12 Spectacle jeune public
« Lutins associés, détectives de Noël »
Par le Collectif L'Ouvre-Boîte
15h – Entrée : 5€

Renseignements et inscriptions :
M.J.C. la Pépinière
30 rue de la Pépinière
✆ 03 82 56 20 73
✉ accueil@M.J.C.-yutz.com
www.M.J.C.-yutz.com

PERMANENCES :

→ Médecin de garde

Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.

→ Pharmacies

Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou www.3237.fr)

→ Conciliateur de justice

Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront :

- mercredi 6 novembre de 9h00 à 15h30
- jeudi 21 novembre de 14h00 à 16h30
- mercredi 4 décembre de 9h00 à 15h30
- mercredi 19 décembre de 9h00 à 11h30

Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1er étage - salle CITADELLE - Bureau 102

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ Conseil des Sages

Le Conseil des Sages tient une permanence le premier mardi de chaque mois, de 10h à 11h30, dans la salle de réunion de la Direction de la solidarité au 93 rue du Président Roosevelt.

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus et vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage ?

Renseignez-vous auprès de :
Mairie de Yutz - Direction de la Solidarité et de l'Emploi
93 rue du Président Roosevelt - 57970 YUTZ
✆ 03 82 82 26 15
Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Fermé le jeudi matin

Mariages

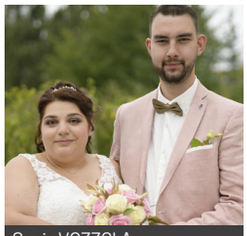
Sonia VOZZOLA
et Alexis TRIMBUR
le 17 août 2024

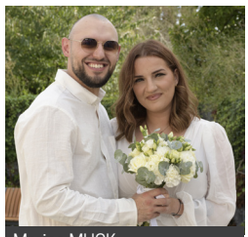
Marine MUCK
et Jessy-Morgan MILBACH
le 24 août 2024


Marie KRIER
et Gérard CHRIST
le 7 septembre 2024

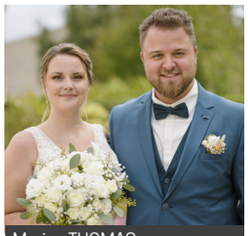
Marine THOMAS
et Florian ENGEL
le 14 septembre 2024


Tjoa JAENATA
et Aurélien SIMON
le 21 septembre 2024

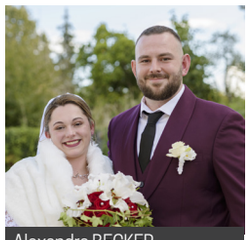
Alexandra BECKER
et Alexandre FREDY
le 28 septembre 2024


Francisca BOKETSU NKOY
et Lionel ADAM
le 19 octobre 2024

Naissances

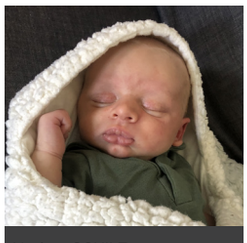
Nathan SCHILZ
né le 20 juin 2024

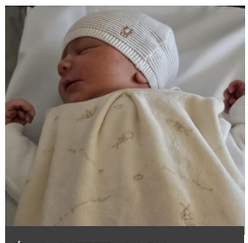
Émile DIEFFENBACH
né le 3 août 2024

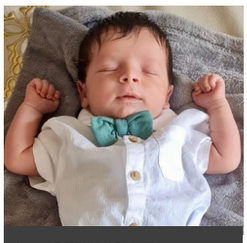
Anas BENAMGHAR
né le 6 août 2024

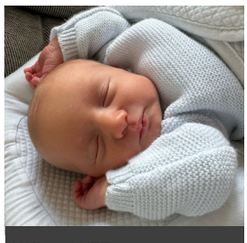
William LUTZ
né le 12 Septembre 2024

Baptêmes républicains


Sofia et Nino ANTOINE
le 31 août 2024

Décès

06.08 Isaac ARIF
09.08 Maria SCHLOSSMACHER née MEDEIROS CARNEIRO
12.08 Denis LANG
12.08 Marie WEBER née REICHERT
12.08 Monique SAUTRÉ née MOSSLER
16.08 Philippe PALMIÈRI
19.08 Christelle DA FONSECA GAMEIRO
22.08 Ilaisaané TUHIMUTU
22.08 Jimmy SID
01.09 Carmen HOFF née SCHNEIDER
01.09 Didier EDET
04.09 Henriette HENRICH née DISTELDORFF
07.09 Alphonse MANGIN
09.09 Domenico BRUNO
09.09 Gérard TRAPP
13.09 Bajram BECIRI
18.09 Jacques CHARTON
20.09 Denise BIANCHI née WAGNER
20.09 Marie GUERDER née GROSSE
22.09 Raymonde EBERSVEILLER née DECKER
03.10 Françoise CALOIERO
05.10 Elisabeth BEHEYDT née SPANIER
08.10 Gisèle ROEHM née BIER
12.10 Eugène STARKE
12.10 Joseph LACK
13.10 Malou WOEFFLER née CLÉMENT
16.10 Marthe MESSEMBOURG née SCHNEIDER
16.10 Christian NOIRÉ

Réunion Publique
COLLECTE DES BIODÉCHETS

Vous êtes invités à une réunion publique organisée par la C.A. Portes de France-Thionville le mardi 19 novembre 2024, à partir de 20h00 à la Salle Bestien, pour échanger sur la nouvelle collecte des biodéchets mise en place cette année sur notre territoire.

Cette rencontre sera l'occasion d'aborder tous les aspects liés aux biodéchets : leur utilité pour réduire notre empreinte écologique, les moyens de collecte mis en œuvre, ainsi que les solutions envisagées pour minimiser les nuisances potentielles. Experts, élus et responsables de la collecte seront présents pour répondre à vos questions et présenter les bénéfices environnementaux de ce projet.
Nous vous attendons nombreux pour contribuer activement à cette démarche éco-responsable !

RAPPEL :
Les biodéchets représentent un tiers des poubelles résiduelles des Français ; c'est un flux non négligeable qu'il convient maintenant d'extraire de nos déchets ménagers pour tenter d'en réduire la quantité enfouie de 50% d'ici 2025.

Plus d'informations sur : www.agglo-thionville.fr





Mairie

107 Grand'rue
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex
Tél : 03 82 82 26 82
www.ville-yutz.fr
accueil@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :
8h - 12h / 13h30 - 17h
9h - 12h le premier samedi de chaque mois
(État civil uniquement)

Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 82 26 82

Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt
Tél : 03 82 82 26 15
solidarite@mairrie-yutz.fr

Agence Postale Communale

67 rue du Stade
Tél : 03 82 56 43 00

Horaires d'ouverture :
lundi au samedi de 9h à 12h

Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière
Tél : 03 82 82 26 89

Police municipale

Espace Commandant du Peuty
107 avenue des Nations
Tél : 03 82 56 15 34
www.yutz.portailcitoyen.eu



Inauguration
LE « TWO »

L'inauguration du second immeuble de bureaux, "le TWO" a eu lieu Mercredi 23 octobre à la ZAC Meilbourg de Yutz en fin d'après-midi. L'établissement de 2843 m2 abrite différentes entreprises à vocation tertiaire, allant de la fourniture de services au secteur médical.

Vous pourrez y consulter des professionnels de santé, notamment des **orthophonistes**, **ostéopathes**, des **urologues**, des **ophtalmologues**, des **ORL** (**oto-rhino-laryngologiste**), permettant ainsi de répondre à des besoins locaux en terme de santé. En effet, les professionnels de ce secteur d'activité ont décidé de s'implanter au sein du "TWO" afin de bénéficier de la proximité de **la future clinique Ambroise Paré**, profitant ainsi d'une desserte routière idéale, de locaux aux normes PMR et d'un parking public gratuit. D'autres réservataires devraient également signer un contrat dans les prochaines semaines.





Les caractéristiques du "TWO" répondent aux dernières exigences techniques et environnementales :

- Bâtiment à basse consommation énergétique ;
- Immeuble contemporain, confortable et clé en main grâce à ses équipements :
  - isolation phonique renforcée ;
  - éclairage naturel optimisé ;
  - ventilation double flux ;
  - groupe de froid réversible ;
  - isolation thermique extérieure ;
  - ascenseur ;
  - accès sécurisés ;
  - visiophone ;
  - places de parking privatives et parking mutualisé ;
  - abris vélo.
- Construction composée de 5 niveaux modulables afin de répondre aux besoins de tout type d'entreprises.

Venez découvrir un lieu pensé pour le bien-être et la performance, avec des espaces lumineux, une isolation acoustique renforcée, et des équipements contemporains de haute qualité. **Cette inauguration marque la conclusion d'un projet ambitieux réalisé par la société d'aménagement Sodevam et sa filiale Adevam s'élèvant à 5.9 millions d'euros.**

Jeux

→ Mots mêlés

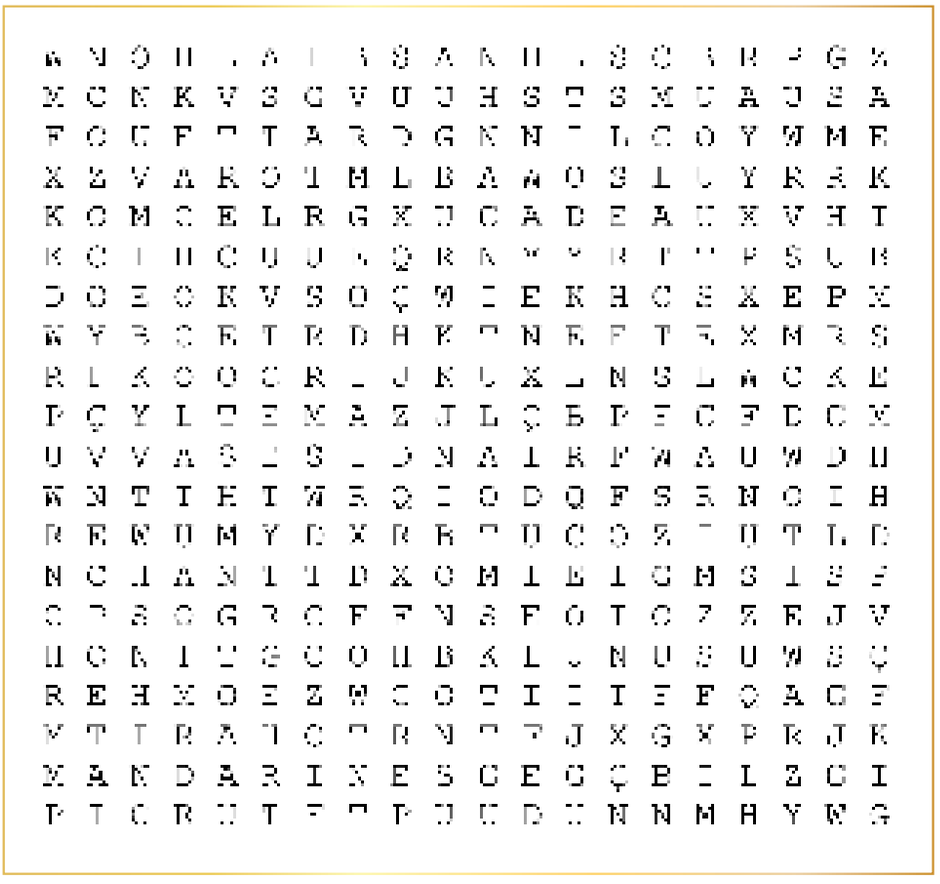

BONBONS

CHOCOLAT

MANDARINES

CROQUANTS

FRIANDISES

SAPIN

CADEAUX

LUTIN

PERE

FOUETTARD

TRADITION

ENFANTS

CHANT

DEFILE

MIRACLES

→ ton jeu *des fêtes de fin d'année !*

En t'aidant du code suivant, découvre les mots cachés !

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z
														×	✓	☒	☑	☒	☒	⊗	⊗	⊘	⊘	er	&

Pour découvrir la solution rends-toi page 14 !

le service au coeur de notre A.D.N.

AVENUE DES NATIONS



« AHMED
AGENT DE L'ÉQUIPE
PROPRETÉ
& ENVIRONNEMENT
PARTICIPE À L'ENTRETIEN ET
À L'EMBELLISSEMENT DE
NOTRE VILLE »

Ville de Yutz

107 Grand'rue - BP 50039 - 57971 Yutz cedex
Tél. 03 82 82 26 82 - Fax 03 82 56 63 65
www.ville-yutz.fr